BIA : On recrute !

publié le 18/09/2017

Descriptif :

information sur le BIA

Cette année, le collège prépare de nouveau des élèves volontaires au BIA (brevet d'initiation aéronautique). L'examen a lieu en mai. Il porte sur des connaissances acquises dans le domaine de l'aéronautique (avions, ulm, parapentes, engins spatiaux ...). Pendant la formation, trois vols en avion et une initiation au parapente sont offerts aux élèves, plus un vol long pour ceux qui obtiennent leur diplôme. Le BIA donne droit à des bourses supplémentaires pour passer ses brevets de pilotage (avion, ulm, planeur ...). S'inscrire au CDI.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.